

A
Mesdames et Messieurs les Ministres
Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux
Mesdames et Messieurs les Présidents de Conseil d'Administration
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux

Le 30 août 2007

Comme vous le savez, la préparation de la Conférence Mondiale des Radiocommunications (CMR) de 2007 est entrée dans sa phase finale. Afin de mieux la préparer, l'Agence nationale des fréquences (ANFR) de la France et l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) du Royaume du Maroc organisent conjointement, depuis 2002, des séminaires à destination des administrations chargées de la gestion du spectre dans les pays d'expression française.

Le succès de la première réunion préparatoire à la CMR-07, organisée les 12 et 13 février derniers à Paris, a conforté la politique de coopération institutionnelle et d'information réciproque entre ces administrations.

Afin de poursuivre cette préparation, l'ANFR et l'ANRT ont le plaisir de **vous inviter à participer ou à vous faire représenter à la seconde réunion de concertation sur la CMR-07**. Cette seconde réunion prendra la forme d'un séminaire qui se tiendra entre l'Assemblée des Radiocommunications et la CMR-07, organisées par l'UIT à Genève respectivement du 15 octobre au 19 octobre et du 22 octobre au 16 novembre 2007. Pour limiter les déplacements de vos délégués, ce séminaire aura lieu à **Genève, le samedi 20 octobre 2007, en Salles H1 et H2 au 1^{er} étage du bâtiment Montbrillant de l'UIT**.

Ce séminaire sera l'occasion de faire un bilan approfondi sur les différents points à l'ordre du jour de la CMR-07 et tentera d'apporter des réponses à diverses questions, selon un projet de programme qui est joint en annexe. Nous vous remercions de nous faire part des thèmes que vous aimeriez plus particulièrement voir traiter.

Afin de préparer au mieux cette réunion, il est important de recevoir dès que possible, et au plus tard le **lundi 8 octobre 2007**, les confirmations de participation. Vous trouverez, ci-joint, un formulaire de participation à compléter et à nous retourner. Une information sur la tenue de ce séminaire sera également envoyée par courriel aux représentants de votre organisation qui ont participé par le passé aux séminaires ANFR - ANRT.

Enfin, nous ne saurions trop recommander aux participants à cette réunion d'entamer au plus tôt les démarches de visa d'entrée en Suisse. La demande de visa doit être adressée à la représentation de la Suisse auprès de votre pays (ambassade ou consulat) ou, à défaut, à celle la plus proche de votre pays de départ. Le visa Schengen n'est pas valable pour l'entrée en Suisse.

Dans l'attente du plaisir d'accueillir, en octobre prochain, la délégation de votre pays, nous vous prions d'agréer l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Président du Conseil d'administration de
l'Agence nationale des fréquences



Arnaud MIQUEL

Le Directeur Général de
l'Agence Nationale de Réglementation
des Télécommunications



Mohamed BENCHABOUN